

PRINCIPAUTE DE MONACO

Comité de la Sécurité Alimentaire

51ème Session

23 - 27 octobre 2023

INTERVENTION

DE S.E. MME ANNE EASTWOOD, AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT DE LA PRINCIPAUTE DE MONACO AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO)

Rome – 24 octobre 2023

Point V. Directives volontaires sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition

Document CFS 2023/51/3

Monsieur le Président,

Monaco s'associe à la déclaration [qui sera] prononcée au nom de l'Union Européenne et de ses Etats membres.

Permettez-moi en premier lieu de saluer votre engagement sans faille tout au long de ces derniers mois pour aboutir à ces Directives volontaires, les premières élaborées en faveur de l'égalité femme-homme dans le contexte spécifique de la sécurité alimentaire.

Nous remercions également le secrétariat du CSA, les anciens présidents et cofacilitateurs du Groupe de travail, les Membres et l'ensemble des parties prenantes qui ont contribué à la bonne fin de ce processus. Ce résultat illustre la capacité de notre Comité à dialoguer de manière constructive et à converger sur cette thématique fondamentale pour faire progresser les ODD 2 et 5, cruciaux pour l'Agenda 2030.

Particulièrement engagé en faveur des droits des femmes au plan national et dans le cadre de sa politique de coopération, Monaco a tenu à soutenir financièrement ce processus parce que nous sommes convaincus que nos objectifs communs ne peuvent être réalisés sans la participation pleine et entière des femmes et des filles, lesquelles jouent un rôle moteur dans les systèmes agroalimentaires.

Dans le cadre de son **Aide Publique au Développement** dont un tiers est consacré chaque année à la lutte contre la malnutrition et au renforcement de l'agriculture familiale et des filières durables, Monaco soutient l'autonomisation des femmes et l'égalité femmes-hommes à travers deux approches :

- o d'une part, le soutien à des projets « sexo-spécifiques » ciblant particulièrement les femmes dans le but de contribuer à leur autonomisation, dans les domaines de la santé, de la sécurité alimentaire, de l'éducation et de la formation et de l'autonomisation économique des femmes ;
- o d'autre part, l'intégration de la dimension « genre » de façon transversale dans tous les projets que la Principauté soutient.

Ainsi, deux des quatre programmes phares de la coopération monégasque ciblent spécifiquement l'éducation des filles et l'entreprenariat des femmes, notamment dans le secteur agro-alimentaire au travers du programme WANGARI qui accompagne des PME au Mali et au Niger dirigées par des femmes, pour leur permettre d'améliorer la gestion de leur entreprise et de développer des connaissances clés sectorielles, en tenant compte du rôle majeur des femmes dans l'agriculture et la création de valeur.

Monsieur le Président, la Principauté soutient pleinement ces Directives volontaires et encourage l'ensemble des Membres à les mettre en œuvre de façon volontariste et effective.

Enfin, je saisis cette occasion pour vous remercier une nouvelle fois du travail accompli durant votre mandat et pour féliciter chaleureusement [notre collègue/l'Ambassadrice] d'Afrique du Sud pour sa brillante élection d'hier au poste de future Présidente du CSA.

Je vous remercie.